L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS MERCREDI MATIN, 20 DECEMBRE 1876. — 50me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 20 DECEMBRE

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, au bureau de prêts sur gages, de Jos. Anglade, coin Conti et Bourbon, cadeaux pour étrennes—Aussi, à 4 1/2 h. P. M. au No [illegible] de la rue Royale, vente continuée de jouets, etc.

Par Hoffman, Marks & Co., au No [illegible] de la rue des Magasins—marchandises sèches, étrangères et du pays, etc.

SPECTACLES.

Mercredi 20 décembre 1876.

VARIÉTÉS—Our Boys.
ACADÉMIE—A midi et le soir, Divorce.

L'administration Municipale.

Bien que les questions qui se rattachent à l'administration des affaires municipales de la Nouvelle-Orléans, aient été longuement traitées dans ces colonnes, nous avons encore beaucoup de choses à dire sur cet important sujet, mais le temps et l'espace que nous sommes obligé de consacrer aux questions politiques si absorbantes du jour, nous interdisent de nous étendre, en ce moment, sur les affaires municipales. Nous devons donc nous borner à quelques brèves observations sur l'administration qui s'en va et sur celle qui entre en fonctions.

L'honorable Ch. J. Leeds, le maire sortant, a résumé en quelques mots, le rôle qu'a joué l'administration à la tête de laquelle il a été placé. Les mains liées par une foule de lois iniques, dues à des législatures radicales, ayant des budgets imposés dans plusieurs départements importants, la dernière administration municipale a, cependant, réussi à réduire les impôts de ville de deux et demi à un et demi pour cent.

Une réduction de deux cinquièmes sur l'impôt serait en tout temps, un titre à la reconnaissance de la population. L'administration présidée par le maire Leeds, n'a que plus de mérite à l'avoir réalisée en dépit des difficultés d'une situation financière presque désespérée et des obstacles législatifs qui, de tous côtés, s'opposaient à l'accomplissement d'économies et de réformes désirables.

Nous devons attendre, pour parler des résultats généraux de la gestion des deux dernières années, les rapports du département des finances et de celui des comptes qui ne seront, sans doute, présentés qu'après la fin de l'année. La présentation du budget nous fournira, d'ailleurs, l'occasion de faire cet examen.

Nous pouvons, néanmoins, signaler dès à présent l'importante économie réalisée dans le département des améliorations, dont les dépenses ne se sont élevées pour 1875 et 1876 qu'à $720,056 30, ce qui constitue les diminutions suivantes sur les dépenses des administrations précédentes :

Sur 1853 et 1854	$ 477,878 16
" 1866 et 1867	1,325,170 35
" 1868 et 1869	870,450 59
" 1871 et 1872	2,325,031 02
" 1873 et 1874	1,568,894 27

Nous n'avons pas épargné certaines critiques à l'administration qui vient de se retirer, mais nous sommes heureux de lui rendre cette justice qu'elle a fait beaucoup pour soulager le fardeau des contribuables et nous nous associons à ces paroles du maire: que le Conseil peut à bon droit se faire honneur de ce qui a été accompli d'avantageux.

Quant à l'honorable C. J. Leeds, il a droit à toute la reconnaissance de cette communauté, non-seulement pour la pureté d'intention qui l'a toujours guidé, mais encore pour la constance et la fermeté qu'il a apportées dans la défense des intérêts de notre ville. Il n'a pas dépendu de lui que des résultats plus efficaces n'aient été atteints. Son nom restera marqué parmi ceux des meilleurs maires dont la Nouvelle-Orléans puisse s'enorgueillir.

Nous regardons comme une circonstance très avantageuse que, puisque nous n'avons pu conserver M. Leeds comme maire, ses fonctions aient été dévolues à celui des membres de l'ancien Conseil qui possède la connaissance la plus approfondie de la situation des affaires de la ville.

M. Pilsbury, le nouveau maire, jouit, à un très haut degré, de l'estime et de la confiance des classes commerçantes: il est, en outre, sympathique et très populaire, et il suffit de lire son message, exempt de toute prétention littéraire et de tout apprêt, pour se convaincre de l'esprit pratique et de la droiture de vues de celui qui l'a écrit. Il y règne, d'un bout à l'autre, un ton de franchise et de simplicité qui plait, et les suggestions judicieuses qui y sont introduites, révèlent un homme d'affaires tout à fait sérieux et sincère dans ses recommandations. On sent que ce ne sont pas des paroles en l'air, et que si, comme nous avons lieu de l'espérer, M. Pilsbury est soutenu par son conseil, la nouvelle administration réalisera de grandes économies et d'importantes réformes.

Nous renvoyons à plus tard, l'examen des différentes questions auxquelles le message a fait allusion.

Le nouveau conseil se compose de M. Brown, réélu administrateur des comptes, du colonel J. C. Denis qui succède à M. Pilsbury aux finances, de M. Daniel Edwards aux waterworks, de M. McCaffrey aux améliorations, de M. Cavanac au Commerce, de M. Diamond à la police et de M. Bengstorff aux assessements.

Nous avons déjà parlé de ceux d'entre eux qui nous étaient personnellement connus et nous ne croyons pas nécessaire d'adresser des éloges anticipés aux nouveaux administrateurs. Il nous paraît plus convenable de les attendre à l'œuvre et de les juger sur leurs actes.

La nouvelle administration a été élue par une importante majorité; elle vient d'être investie d'un mandat de confiance par une communauté qui compte trouver en ses élus des défenseurs consciencieux et zélés de ses intérêts et nous exprimons le sincère espoir que cette administration se montrera digne de cette confiance et que nous n'aurons que des éloges à lui adresser. S'il nous arrive d'être en désaccord avec elle sur certains points, nous serons toujours heureux d'être autorisés à rendre au moins, hommage à ses intentions.

Nos remerciements à notre confrère Cotte de l'*Echo des Deux-Mondes* de son obligeante attention. Nous en avons profité.

PIANOS DE PLEYEL—M. Louis Grunewald, rue Baronne, près la rue du Canal, a en ce moment une centaine de pianos Pleyel, qu'il offre à des prix on ne peut plus modérés. Il y a bien peu de gens, parmi les musiciens, qui ignorent la supériorité de ces instruments qui l'emportent, en effet, sur les produits des autres facteurs, par leur sonorité et leur solidité, résistant à l'action de tous les climats, et pouvant durer un demi-siècle, sans rien perdre de leurs qualités. M. Grunewald est le seul agent pour la vente en ce pays de ces fameux instruments.

VINS FINS, LIQUEURS, COGNACS ET CONSERVES.—Nous appelons l'attention des consommateurs sur l'annonce de Mr A. Nadal, rue Decatur 42, qui a en magasin et en Douane et à vendre de grandes consignations de vins fins des crus les plus célèbres de Bordeaux, en barriques et en caisses. Tous ces vins sont d'une qualité supérieure et nous pouvons les recommander en toute assurance. Mr Nadal a aussi des vins de Bourgogne, des cognacs, liqueurs assorties, Chartreuse, fine champagne, et quantité d'articles conservés, des Macédoines de légumes, capres, moutarde, anchois, saucissons de Lyon, truffes du Périgord, etc., etc. L'assortiment est riche. Voyez l'annonce.

Le Noël approche, le jour du tirage aussi. Achetez vos billets maintenant. Gros lot, $15,000

Manifestation populaire.

Sérénade donnée AU Gouverneur NICHOLLS ET AU Lieutenant-Gouverneur WILTZ.

Discours du gouverneur Nicholls.

Sa détermination arrêtée de maintenir ses droits.

Les quelques lignes insérées dans les journaux du matin et annonçant que les amis du gouverneur et du lieutenant-gouverneur élus se proposaient de leur donner une sérénade, avaient suffi pour attirer hier soir une foule compacte autour de la statue de Clay.

A huit heures, plusieurs milliers de personnes précédées par une fanfare se sont dirigées de la rue du Canal vers le City Hôtel, rue du Camp, où se trouvaient le gouverneur Nicholls et le lieutenant-gouverneur Wiltz, leurs collègues du gouvernement d'Etat et un grand nombre de personnages politiques.

Une brillante sérénade a été exécutée par la fanfare, et des vivats enthousiastes ont appelé le gouverneur Nicholls et ses collègues sur le balcon de l'hôtel, où leur apparition a été saluée par les hurrahs de la foule.

Lorsque le calme s'est rétabli, le gouverneur Nicholls a prononcé d'une voix distincte le discours que nous reproduisons ci-dessous et qui a été fréquemment interrompu par les applaudissements.

Les dernières paroles qu'il a prononcées ont provoqué une agitation qui a été longue à se calmer.

Le lieutenant-gouverneur Wiltz a ensuite prononcé une courte harangue que nous reproduisons également et qui a été chaleureusement applaudie. Les hurrahs ont continué longtemps après qu'il avait terminé et ce n'est que lentement que la foule s'est écoulée.

Voici le texte des deux discours :

DISCOURS DU GOUVERNEUR NICHOLLS.

Concitoyens .

Les temps ne sont pas propices pour un simple échange de compliments et je ne doute pas que votre principal objet en venant ici ce soir, n'ait été de savoir de moi si les citoyens récemment élus en Louisiane, prendront leurs sièges et rempliront leurs fonctions respectives.

Ce sont là d'étranges questions à poser pour un peuple libre—mais elles sont nécessaires dans les conjonctures présentes. Deux fois déjà, la volonté du peuple de cet Etat n'a-t-elle pas dû céder aux fraudes d'une cabale locale qui, enhardie par le succès, essaie de se maintenir au pouvoir par les mêmes moyens.

Ceux qui ont été honorés de votre confiance entendent-ils se soumettre dans les circonstances présentes, à une injustice flagrante et acquiescer à la destruction de vos droits et de vos libertés, ou comptent-ils revendiquer et soutenir ces droits ?

Je crois pouvoir déclarer avec assurance que tous ceux que vous avez choisis comme vos représentants, seront fidèles à leur mandat, qu'ils agiront avec fermeté et discrétion, en ne perdant de vue ni leur honneur ni les intérêts du peuple dont ils sont les serviteurs.

Je considère, concitoyens, l'occasion actuelle comme favorable pour dire quelques mots de la dernière campagne et de ses incidents.

Le parti démocrate-conservateur de la Louisiane a bien voulu, à la Convention de Bâton-Rouge, me choisir pour son candidat aux fonctions de gouverneur. J'ai alors tracé un programme des principes qui devaient me guider et pendant la campagne et dans l'exercice de mes fonctions, si j'étais élu. C'était un programme de paix, de loyauté et de conciliation; il recommandait l'exécution impartiale des lois, sans égard à la couleur où à la condition, et il déclarait expressément que le gouverneur d'un Etat doit être le gouverneur de tout le peuple et non celui d'un parti ou d'une race. Il réprouvait la législation de caste, dénonçait la fraude et tendait au bien général et à la protection de tous les citoyens.

J'ai adhéré à ce programme pendant toute la campagne et les promesses que j'ai faites et les engagements que j'ai pris, j'entends les tenir.

Je n'hésite pas à déclarer d'après les observations que j'ai pu faire en parcourant l'Etat, que loin d'y avoir remarqué un sentiment d'hostilité envers la race noire, de nature à occasionner des discordes et à entraver le libre exercice du droit de vote, j'y ai vu partout manifester un sentiment de sympathie et de bienveillance et un désir évident—partagé par un grand nombre d'hommes de couleur—d'amener, par une union des forces, le rétablissement de la prospérité et du bonheur dans cette malheureuse communauté.

Le résultat des votes donnés, indiqué par les rapports réels des agents républicains, donnant au parti démocrate conservateur une majorité claire de plus de huit mille votes, a été moins satisfaisant que nous n'avions lieu de l'espérer d'après le changement évident qui s'était produit dans la population de couleur de l'Etat. Et, cependant, en présence de cette forte majorité donnée et prouvée alors que tout le mécanisme électoral était dans les mains de nos adversaires, et après avoir échoué complètement au scrutin, le parti républicain a, d'une façon délibérée, essayé d'annuler la volonté du peuple et de mettre au pouvoir des hommes qui avaient été notoirement battus.

Au milieu des graves événements qui se produisent autour de nous, il ne serait ni opportun, ni sage de ma part, concitoyens, de fixer et de définir la ligne de conduite exacte qu'il y a à suivre. Mais ce que je puis vous dire, c'est ceci ;

Que chaque citoyen individuellement fasse céder son opinion sur le meilleur mode et le temps le plus opportun pour atteindre le résultat final que nous avons tous également en vue, à la décision de ceux qui, en acceptant des postes d'honneur et de confiance, que leur ont offert leurs concitoyens, doivent, à juste titre, assumer la responsabilité qu'imposent ces positions.

Elu votre gouverneur paisiblement, loyalement, légalement, par plus de huit mille voix de majorité des votes des deux races dans l'Etat, je vous annonce ma détermination bien arrêtée d'affirmer et de maintenir mes droits à cette position et je sais que vous êtes également déterminés dans votre opinion que je dois agir ainsi. Je serai prêt à faire tout mon devoir et j'attends la même chose de tous les citoyens de la Louisiane. (Applaudissements prolongés et hurrahs !)

Discours du lieutenant-gouverneur Wiltz.

Amis et concitoyens :

J'ai entendu, avec un plaisir extrême, les engagements et les promesses que vient de répéter le gouverneur élu de la Louisiane.

Il vous parle au nom de 84,000 citoyens qui lui ont donné leurs votes le 7 novembre, ce qui est une majorité de plus de 8000 votes. Au nom de tous ces citoyens et de plusieurs milliers d'autres, je me crois autorisé à promettre qu'ils le soutiendront dans sa noble résolution d'exécuter la volonté, de faire respecter les droits constitutionnels et de maintenir l'honneur du peuple de cette communauté d'hommes libres.

Vous et moi, je le sais, nous serons à ses côtés et nous le soutiendrons dans la poursuite de cet objet.

Pour ma part, je serai fier de suivre et de seconder votre brave et digne gouverneur. Comme lui, je prêterai le serment officiel le jour fixé par la loi et au moment voulu je ferai tout ce qu'un homme peut faire dans les limites fixées par la Constitution de notre pays commun, pour réclamer et pour garder les fonctions auxquelles je sais et vous savez tous que j'ai été élu.

Prenez courage, ayez confiance dans le jugement du peuple américain. Le jour de notre rédemption est proche. Concitoyens je vous souhaite le bon soir.

Occasion sans pareille $1 en gagne $15,000 Dans le grand tirage d'une piastre, 2 janvier.

C'EST VRAIMENT A BON MARCHÉ. — Ces mots s'appliquent aux meubles qui forment le fonds du grand magasin de J. B. Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido. Le bon marché est de toute nécessité aujourd'hui, mais cependant il ne se trouve pas partout. Il faut encore se donner la peine d'aller le chercher où il se trouve, et l'on est sûr de le trouver dans le vaste dépôt de M. Hubbard.

Une nouvelle protestation d'un républicain.

M. Carr, que le Returning Board a déclaré élu shérif de la paroisse De Soto, reconnait publiquement qu'il ne l'est pas—Il admet que tous les candidats démocrates ont triomphé

Il se trouve, Dieu merci, des hommes honnêtes et consciencieux dans le parti républicain et qui refusent de se prévaloir des fraudes commises par le Bureau des Retours. Voici encore un candidat que le Board a cru devoir proclamer élu, et qui déclare publiquement qu'il ne l'a pas été et que la majorité des suffrages a été acquise à son adversaire. La lettre suivante peut se passer de commentaires :

A l'Editeur du Shreveport *Times* :

Monsieur—Au mois d'octobre dernier, me trouvant à la Nlle-Orléans, je fus désigné, sans mon consentement et sans mon approbation, candidat pour la place de shérif par le parti républicain à Mansfield. J'envoyai immédiatement un télégramme pour faire savoir que je refusais la candidature, et après mon retour à Mansfield, j'adressai au *Reporter* une communication dans laquelle je déclarais une seconde fois et de la manière la plus positive que je ne voulais pas être candidat. Néanmoins, malgré mon opposition, des démocrates-conservateurs, aussi bien que des républicains ont voté pour moi; mais l'homme que je considère comme ayant été élu (je n'avais fait aucune campagne), c'est Mr [illegible], et je crois qu'il doit recevoir sa commission du gouverneur.

Quant à la fraude et à l'intimidation dont il a tant été question et qui se seraient exercées dans la paroisse DeSoto, le jour de l'élection, il n'en est absolument rien; j'ajouterai que, me conformant aux désirs de mes amis, j'exerçais les fonctions de député-marshal des Etats-Unis et que je me trouvais à Mansfield pendant toute la journée.

On a cessé de voter quelque temps avant la clôture des boites, et tout s'est passé sans le moindre désordre. Enfin, tout le ticket national, tout le ticket d'Etat, et tout le ticket de paroisse du parti démocrate-conservateur a triomphé dans la paroisse DeSoto à l'élection tenue le 7 novembre 1876.

R. T. CARR,
Collecteur de taxes de DeSoto.

COMITE CONGRESSIONNEL DU SÉNAT.

Séance du mardi 19 décembre.

Le comité se réunit à midi dans la salle de la Cour de District des Etats-Unis.

MM. McGloin, Butler, Kruttschnitt et E. D. White représentent les démocrates et MM. Hugh, Campbell, Morey, Gorham et autres les républicains.

Mr Morey demande comme faveur que le comité fasse prendre le témoignage d'Eaton Logwood, homme de couleur, de Ouachita, qui ayant été dangereusement blessé, pourrait mourir d'un moment à l'autre et qui ne peut être transporté. Logwood est l'un des témoins de la paroisse Ouachita, déjà entendu par le Bureau des Retours.

Après un assez long débat le comité adopte une motion de Mr McDonald, exigeant un certificat de médecin sur l'état du blessé, et autorisant Logwood à déposer devant un commissaire des Etats-Unis.

M. Wadleigh exprime le désir de voir Eliza Pinkston et les autres témoins de Ouachita déposer en personne devant le comité, afin que les membres du comité puissent voir leur physionomie.

M. Saulsbury se déclare prêt à admettre le témoignage tel qu'il sera.

Le juge Howe dit que des objections peuvent être élevées contre le témoignage recueilli par un commissaire.

M. McMillan propose de faire prendre le témoignage par un sous-comité.

Il est finalement convenu que le témoignage sera pris par un commissaire en présence de deux membres du comité, MM. Wadleigh et McMillan, à deux heures et demie du soir, le jour même, à la résidence de Logwood, rue Conti No 283. Un sténographe accompagnera le sous-comité.

Les représentants démocrates apprenant que les républicains ont fait enregistrer leur mémoire au sujet de l'élection, demandent un délai pour présenter leur protestation. Il leur est accordé jusqu'au lendemain.

(Cette protestation qui est une répétition des documents semblables présentés au bureau des retours et déjà publiés dans l'*Abeille*, a été remise hier même au comité; elle est signée de M. Zacharie et de ses quatre collègues du sous-comité.)

Le juge Howe montrant un rapport fait par le commis du comité sur les papiers du bureau des retours, dit qu'il est défectueux, attendu qu'il ne donne pas les numéros des polls et les chiffres des votes exclus, etc., qu'il ne contient que les totaux des paroisses, qu'il est trop général et que ce n'est pas là ce que le comité voulait. Il déclare que le commis devra retourner et obtenir les informations détaillées désirées par le comité.

Le comité s'ajourne au lendemain à 11 heures.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—L'Union Dramatique donnera le 23 décembre 1876, à ce théatre, une représentation au bénéfice des Petites Sœurs des Pauvres. Le programme est intéressant. Il se compose du drame en 5 actes, intitulé la "Duchesse de la Vaubalière" et du vaudeville "Une femme qui se grise."

On pourrait se procurer des places réservées en s'adressant au contrôle du théâtre à partir de vendredi 22 du courant, de 9 heures du matin à 4 heures du soir. Le drame annoncé n'a jamais encore été joué à la Nouvelle-Orléans et l'on nous assure que les premiers rôles sont confiés à de véritables artistes.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — "Divorce," fait recette à l'Académie de Musique. M. Frank Evans joue avec beaucoup de naturel le rôle du mari jaloux; il sait rester digne même au milieu des emportements de la colère, et il a été touchant dans la scène de la réconciliation. Miss Cassie Troy a bien compris et bien rendu le rôle de Fanny Ten Eyck: nous n'avons que des éloges à lui donner.

"Divorce" sera joué aujourd'hui en matinée et sera remplacé, à la représentation du soir, par "l'Article 47."

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—Par suite de l'indisposition de Mlle Mary Anderson la représentation de "Guy Mannering" n'a pas eu lieu hier. La direction a donc jugé convenable de donner "Our Boys." Grâce à l'obligeance de Mr. Bradley qui s'est gracieusement offert pour lire le rôle de "Charles Middlewick," rôle généralement joué par Mr. Sinclair, la représentation a pu avoir son cours. Malgré ce fâcheux contre-temps la pièce a été rendue avec beaucoup de succès. Ce soir on nous promet la belle pièce de "Lady of Lyons."

Achetez tout de suite votre cadeau de Noël Un billet dans le grand tirage d'une piastre

MANTEAUX — SOIERIES — ETOFFES A ROBES.—Les dames qui désireraient se pourvoir d'un manteau à bon marché n'ont qu'à faire une visite au magasin de MM. Fellman Bros., No 133 rue du Canal; elles y trouveront également des manteaux pour leurs enfants, des étoffes à robes de toutes sortes, et des soieries, que ces messieurs viennent de recevoir.

—La ville d'Hildesheim, en Hanovre, vient d'être mise en émoi par une chasse aux lions. Le directeur de la ménagerie Dagossi était occupé à surveiller le transport de ses bêtes, qu'il faisait installer dans des tentes, lorsqu'un des palefreniers eut l'imprudence d'entr'ouvrir la cage des lions, afin de regarder de plus près ces animaux qui paraissaient endormis.

A peine avait-il retiré le verrou que deux lionnes s'élancèrent hors de la cage. L'une d'elles se jeta aussitôt sur un cheval, qu'elle égorgea; puis elle parcourut, en faisant des bonds de 12 ou 15 pieds, la rue Zingel, que bordent de chaque côté des villas entourées de jardins.

Heureusement, en raison de l'heure matinale, il n'y avait guère de passants dans la rue. Traquée par une compagnie de soldats sous les ordres d'un lieutenant, la lionne alla se réfugier dans le jardin Meyer, que l'on cerna immédiatement et autour duquel l'officier et ses hommes attendirent, le fusil chargé.

Mais, au bout de plusieurs heures, les gens de la ménagerie n'ayant pu s'emparer du terrible carnassier [illegible]

On fut plus heureux avec l'autre lionne [illegible]

COMITE CONGRESSIONNEL.

(Suite de la séance du lundi 18 décembre.)

M. JOHN E. KENNARD,

[illegible]

D. A. Weber, superviseur de Ouest Feliciana, [illegible]

Séance du 19 décembre.

Le séance est ouverte à onze heures et demie.

Le gouverneur Wickliffe est rappelé.

Mr Hurlbut—Vous nous avez dit, hier, que vous avez été gouverneur de l'Etat.

Le témoin—Oui, monsieur.

Mr Hurlbut—Avez-vous été élu à d'autres places?

[illegible]

TÉMOIGNAGE DE WM. MAXWELL.

[illegible]

Voir la suite à la 4me page.

BOUSQUET & POUPART, Marchands-Commissionnaires et Importateurs, 95 & 97 Royale 95 & 97. Seuls agents [illegible] J. FREYCHE, BORDEAUX. [illegible] A vendre à des prix très modérés.

PIANOS PLEYEL, A LA SALLE GRUNEWALD. [illegible] 100 Pianos Pleyel nouveaux. [illegible] LOUIS GRUNEWALD, Agent général de PLEYEL, WOLFF & Cie.

Avis aux Amateurs. [illegible]

D. LOPEZ [illegible]

La célèbre Mme LEONCE [illegible]

Demande de gardienne. [illegible]

PARFUMERIE VICTORIA. [illegible] St-Cyr Fourcade, Pharmacien, [illegible] Canal.

U. MARINONI, 69 Vieille-Levée. [illegible]

AVIS. [illegible]

J. VERGNOLE, [illegible] IMPORTATEUR DE VINS, COGNAC, LIQUEURS, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, VERMOUTH, HUILE, SARDINES, ABSINTHE. [illegible]

BITTER DES ARABES [illegible]

E. A. PEYROUX NOTAIRE PUBLIC. [illegible] NOUVELLE-ORLEANS.

LEON MEDAL CONFISEUR, [illegible]

J. DESCA [illegible]

Hy. J. MONTAGNET, [illegible] CHARBON Pittsburg, Anthracite et Cannel [illegible]

FELLMAN BROS., MANTEAUX! MANTEAUX! [illegible] 100 Manteaux pour enfants. [illegible] 60 pièces de SOIERIES. [illegible] FELLMAN BROS., 133 rue du Canal. [illegible]

Entrepôt de Tapis. [illegible]

Théâtre de l'Opéra. [illegible]

E. A. NADAL, [illegible]

On Demande [illegible]

Récompense de $10. [illegible]

Vin de Champagne. [illegible]

CHEFS DE FAMILLES [illegible]

Au débarquement des navires MAGDALENA ET DIANA. [illegible]

Leçons de danse. [illegible]

Avis important aux consommateurs de Gaz! [illegible] DE $3 50 A $3 70. [illegible]

Grand Opéra Italien. [illegible]

GRANDE EXPOSITION ANNUELLE T. MOREAU, Coin Royale et Toulouse. OUVERTURE, Depuis 12 courant. JOUETS D'ENFANTS. [illegible]

CHAS. E. KELLS [illegible]

CAPSULES VIAL [illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. [illegible]

Maison Bon Anna. [illegible] AVIS IMPORTANT. [illegible]

AVIS. [illegible]

LE DR. J. MATHIEU, HOMŒOPATHISTE, [illegible]

A vendre, à des conditions faciles. [illegible]

A louer. [illegible]

L. GIROT. Tailleur Fashionable. [illegible]